

**ASSOCIATION DE PREVENTION DE SANTE AU TRAVAIL  
D'INDRE ET LOIRE  
En abrégé « APST 37 »  
ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901  
2 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski  
37170 CHAMBRAY LÈS TOURS**

**RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 17 MAI 2021**

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 17 mai 2021 à 15 h 30 sur convocation du Président, faite conformément aux statuts, au siège social de l'Association susmentionné.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

- Sont présents ou représentés l'ensemble des représentants des employeurs,
- Sont absents l'ensemble des représentants des salariés,
- Sont également présents Monsieur Hervé CIBOIT, Directeur de l'APST37, Madame Aline LANDOIS, Directrice adjointe

La réunion s'est effectuée en présentiel et en visioconférence.

Ordre du jour

1. Affectation des Médecins du travail
2. Présentation du bilan de l'activité Médico-Technique et Psycho-Social 2020
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 :
  - Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2020
  - Adhésions et radiations de l'année 2020
  - Intervention du Commissaire aux Comptes
  - Rapport du Trésorier
  - Rapport annuel du Président de la Commission de Contrôle
  - Rapport moral du Président
  - Point sur l'activité de l'APST37, de la SARL APST37 Formation et de la SCI PREVAE 37
  - Mandat du gérant de la SARL APST37 Formation
  - Pouvoir au Président pour établir le rapport de gestion de la SCI PREVAE 37
  - Mandat du gérant de la SCI PREVAE 37
  - Administration et contrôle de l'Association
4. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire
5. Résolution de soutien financier auprès de l'APST37 Formation
6. Election du Trésorier
7. Election du Secrétaire
8. Election d'un Membre représentant des salariés au bureau
9. Commission de Contrôle : démission de son Président
10. Questions diverses

**1. Affectation des Médecins du travail**

Ce point de l'ordre du jour a été reporté.

**2. Présentation du bilan de l'activité Médico-Technique et Psycho-Social 2020**

Le rapport de l'activité Médico-Technique et Psycho-Social 2020 a été présenté.



### 3. Arrêté des comptes de l'exercice 2020 :

Les comptes sont présentés par l'expert-comptable de l'Association.

- Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2020

#### Résolution n°1 :

*« Après avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les comptes de l'exercice clôt le 31 décembre 2020 faisant apparaître un déficit de -560 545,76 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle. »*

La résolution n°1 est approuvée à l'unanimité.

- Adhésions et radiations de l'année 2020

811 adhésions, soit 2 646 salariés supplémentaires, et 743 radiations, soit 946 salariés de moins, d'où un solde positif de salariés portant à cotisation.

- Intervention du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes est intervenu du 3 au 9 mai 2021, et a validé les comptes.

- Rapport du Trésorier

Le Trésorier a démissionné de sa fonction le 30 septembre 2020, et n'a remis aucun rapport.

- Rapport annuel du Président de la Commission de Contrôle

Le Président de la Commission de Contrôle a démissionné de sa fonction le 15 avril 2021, avec effet immédiat, et n'a pas communiqué de rapport.

- Rapport moral du Président

Le rapport moral du président a été lu aux administrateurs et sera lu auprès des adhérents lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 28 juin 2021.

- Point sur l'activité de l'APST37, de la SARL APST37 Formation et de la SCI PREVAE 37
- Mandat du gérant de la SARL APST37 Formation

#### Résolution n°2 :


*« Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée de la SARL APST37 Formation le renouvellement du mandat de Monsieur Hervé CIBOIT, en qualité de gérant pour une nouvelle période d'un an, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. »*

La résolution n°2 est approuvée à l'unanimité.

- Affectation du résultat de la SCI PREVAE37

#### Résolution n°3 :

*« Sur proposition du bureau, le Conseil d'Administration décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale de la société PREVAE37 de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2020 à chacun des associés, proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la SCI PREVAE37. »*

cw 

La résolution n°3 est approuvée à l'unanimité.

- Pouvoir au Président pour établir le rapport de gestion de la SCI PREVAE 37

#### **Résolution n°4 :**

*« Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Président de l'APST37 à l'effet d'établir le rapport de gestion de la société PREVAE37 dans le cadre de l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2020. »*

La résolution n°4 est approuvée à l'unanimité.

- Mandat du gérant de la SCI PREVAE

#### **Résolution n° 5 :**

*« Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale de la SCI PREVAE37 le renouvellement du mandat de l'APST 37, représentée par son Président, en qualité de gérant pour une nouvelle période d'un an, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. »*

La résolution n°5 est approuvée à l'unanimité.

- Administration et contrôle de l'Association

Les représentants CFE-CGC, CFTC et FO ont démissionné de toutes les instances de l'APST37. Les représentants CGT et CFDT n'ont, eux, pas démissionné, mais les seconds, sans remettre en cause leurs mandats actuels, ont fait part de leur intention de ne plus participer aux séances et de ne pas briguer de nouvelles fonctions ne souhaitant pas siéger en l'absence des autres Organisations Syndicales

#### **4. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire**

##### **Résolution n° 6 :**

*« Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de l'APST37 décide de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le lundi 28 juin 2021, à 17 heures, immeuble ECOPARC, salle de réunion du troisième étage, 2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski, 37170 Chambray-lès-Tours, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

#### **ORDRE DU JOUR :**

##### **Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Lecture du rapport moral du Président
- Après lecture du rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les comptes 2020 ainsi que le rapport sur les comptes annuels 2020 du Commissaire aux comptes, approbation des comptes 2020
- Affectation du résultat
- Conventions des articles L 612-5 du Code de Commerce L. 4622-15 du Code du Travail et décisions à cet égard
- Ratification de la désignation de membres employeurs à la Commission de Contrôle

##### **Au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Lecture du rapport médical du Médecin Coordonnateur associé au bilan des équipes IPRP. »

*Il est procédé au vote.*

La résolution n°6 est approuvée à l'unanimité.

## **5. Résolution de soutien financier auprès de l'APST37 Formation**

### **Résolution n°7 :**

*« Le projet des comptes annuels de la société APST37 Formation présente pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 un résultat déficitaire de 6 573 euros et des capitaux propres négatifs pour 186 877 euros. Compte tenu du chiffre d'affaires prévu pour l'exercice en cours les capitaux propres resteront négatifs pour l'exercice 2021.*

*En conséquence le Conseil d'Administration décide que l'APST37 continuera pour l'exercice en cours à maintenir son soutien financier auprès de la société APST37 Formation en apportant à chaque fois qu'il sera nécessaire les fonds pour faire face aux besoins de trésorerie et en s'engageant à ne pas demander le remboursement de son compte courant qu'elle détient dans les comptes de celle-ci. »*

La résolution n°7 est approuvée à l'unanimité.

## **6, 7 et 8. Membres du bureau**

En l'absence de réponses aux demandes de candidatures formulées auprès des administrateurs représentants des salariés pour les trois fonctions du bureau pour les représentants des salariés (Trésorier, Secrétaire et membre du bureau), il n'a pu être procédé au vote concernant ces trois fonctions.

Il est ainsi fait le constat de carence pour ces 3 fonctions.

## **9. Commission de Contrôle : démission de son président**

Ce point a été abordé au point 3 de notre ordre du jour relatif au rapport annuel du Président de la Commission de Contrôle que ce dernier n'a pas établi.

## **10. Questions diverses**

Erratum à la résolution n°6 du précédent Conseil d'Administration du 29 mars 2021, où l'adresse du local de Château-la-Vallière était erronée.

*« Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du dossier présenté quant à la possibilité d'une prise à bail auprès de la Mairie de Château-La-Vallière afin de constituer une infrastructure d'accueil (3-rue-de-l'Abreuvoir—37160-DESCARTES Avenue du général De Gaulle – 37330 CHATEAU-LA-VALLIERE avec un taux d'occupation d'environ deux jours par semaine) pour les adhérents et leurs salariés du nord du département d'Indre-et-Loire, valide ce projet et mandate le Président de le mener à bien. »*

La résolution n°6 est approuvée à l'unanimité.

La prochaine séance du Conseil d'Administration est programmée le 6 septembre 2021.

  
Didier DESASSIS  
Président

Christophe WARRICK  
Administrateur  
